



# Agir pour des Elections Transparentes et Apaisées

**A . E . T . A**

Plate-forme de la Société Civile dotée de la Personnalité

Arrêté Ministériel N°125/CAB/MIN/J&DH/2011

## Organisations Membres :

**LINELIT**

Ligue Nationale pour les Elections Libres et Transparentes

**LIFCE**

Ligue des Femmes Congolaises pour les Elections

**LFDED**

Ligue des Femmes pour le Développement et l'Education à la Démocratie

**CDCE / RHODECIC**

Cadre de Concertation de la Société Civile pour l'Observation des Elections

**CAFCCO**

Cadre Permanent de Concertation de la Femme Congolaise

**CSA**

Chaîne de Solidarité Agissante

**CJR1325**

Centre d'Etudes sur la Justice et Résolution 1325

**CJPC/UNIKIN**

Commission Justice et Paix Catholique / Unikin

**CC**

Cause Commune

**CONAFED**

Comité National Femme et Développement

**NSCC**

Nouvelle Société Civile du Congo

**RECC**

Réseau d'Education Civique du Congo/Kinshasa

**REGED**

Réseau Gouvernance Economique et Démocratie

**RENOSEC**

Réseau National pour l'Observation et la Surveillance des Elections au Congo

**PIECE**

Programme Islamique d'Education Civique et Electorale

**UNAF**

Union Nationale des Femmes

**OSCE**

Observatoire de la Société Civile pour les Elections

**JPE**

Journalistes pour les Elections

**FFBGD**

Forum des Femmes pour la Bonne Gouvernance

**ROC**

Réseau d'Observation de Confessions Religieuses

**FENAPHACO**

Fédération Nationale des Associations des Personnes Vivant avec Handicap du Congo

**CSSSC**

Comité Suivi Symposium de la Société Civile

**ROCFAD**

Réseau des Organisations Francophone d'Appui au Développement Local

**CNONGD**

Conseil National des Ong de Développement

**CENADEP**

Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire

**PRODDes**

Promotion de la Démocratie et des Droits Economiques et Sociaux

**PREFED**

Programme Régional de Formation et d'Echange pour le Développement

## **Déclaration de la Société Civile Congolaise sur l'Evaluation Technique de l'Exécution du Calendrier Electoral par la CENI et son Impact sur l'Echéance Electorale du 28 novembre 2011**

*Hôtel MEMLING  
Vendredi 14 octobre 2011  
Kinshasa/Gombe*

## INTRODUCTION

Les **Organisations, Structures et Plate-forme** de la Société civile de la République Démocratique du Congo, membres de la Plate-forme « **Agir pour des Elections Libres et Transparentes** », en sigle **AETA**, sont préoccupées par la recrudescence de l'intolérance politique et par la résurgence des violences pré-électorales causées principalement par une mauvaise gestion des manifestations publiques par la police. Les retards accumulés dans le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle et à la députation nationale porteraient un coup dur à l'impression et au déploiement des bulletins de vote pour la tenue des élections transparentes et apaisées dans le délai du 28 novembre 2011.

AETA avait déjà anticipé sur ces problèmes immédiatement après la publication du calendrier électoral par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) en date du 30 avril 2011. Dans une « Analyse technique du calendrier électoral » du 27 mai 2001, AETA avait alors estimé que le calendrier électoral était trop contraignant et avait formulé des recommandations à la CENI et à toutes les parties prenantes au processus électoral afin d'encadrer les paramètres liés à l'exécution du chronogramme des opérations électorales pour qu'il n'y ait pas glissement du calendrier électoral.

A moins de deux mois des élections, **AETA** s'est encore penché une fois de plus à faire, cette fois ci, l'Evaluation technique de l'exécution du calendrier Electoral par la CENI et son Impact sur l'échéance Electorale du 28 Novembre 201.

De cette évaluation technique de l'exécution du calendrier électoral par la CENI, nous avons examinés les paramètres ci-après :

### *1. Révision du Fichier Electoral*

2. *Temps mis par un électeur dans un Bureau de vote*
3. *Analyse comparée des cas de deux cycles électoraux 2005-2006 et 2011-2013*
4. *Défis logistique, technique, politique, judiciaire et sécuritaire à la tenue des élections transparentes et apaisées le 28 novembre 2011*
5. *Accroître la confiance et l'efficacité de la CENI*
6. *Cadre de concertation*
7. *Conclusion*

## **I. LA RÉVISION DU FICHER ELECTORAL**

- **03 Mars 2011**, le Bureau de la CENI a fait remise et reprise avec le Bureau de la CEI qui avait déjà commencé l'opération de révision du fichier électoral dans deux provinces (Bas-Congo et Maniema).
- Prévues pour trois mois, cette opération a connue de nombreuses prolongations à cause des difficultés techniques :
  - ▶ Pannes des kits électoraux dus à leur vétusté ;
  - ▶ difficultés d'accéder dans certaines zones ou coins reculés du pays ;
  - ▶ Déploiement tardif du matériel et du personnel ;
  - ▶ Contraintes logistiques et financières
  - ▶ Rupture des stocks des cartes d'électeur et paiement tardif des agents électoraux ;
  - ▶ Non maîtrise de l'outil informatique.
- **32.144.581 Electeurs** enrôlés en dépassement des prévisions de **31.000.000 d'électeurs**, contre **25.000.000** d'électeurs enrôlés en 2006.
- L'opération de Révision du Fichier Electoral s'est clôturée en date du 15 juillet 2011 avec la ville province de Kinshasa.
- Cette opération du fichier électoral a donc connu un retard de deux mois sur le calendrier de la CENI.

### ***Le nettoyage du Fichier électoral***

- La CENI a constaté des irrégularités lors du nettoyage du fichier électoral.
- Elle a annoncé avoir détecté officiellement **119.941** cas de doublons.

- Après nettoyages, le nombre d'électeurs enrôlés est passé de **32.144.581** à **32.024.640** Electeurs Enrôlés.
- Doublons matériels et doublons criminels.

### *De la transparence et de la fiabilité du fichier électoral*

- Le nettoyage du fichier électoral a été réalisé en secret et de façon unilatérale par la CENI qui n'y a pas associé les partis politiques, n'a pas procédé par appel d'offre publique pour le choix des prestataires du service de nettoyage, ni n'a publié le rapport de nettoyage  
En conséquence, des incertitudes et doutes sur la crédibilité du Fichier électoral persistent : débats sur l'accès au serveur central du fichier électoral
- Débats sur la demande d'audit du fichier électoral par une partie de la classe politique
- La publication le **17 août 2011** de la **Loi sur la répartition des sièges sur base d'un fichier électoral non encore nettoyé et non audité** ;
- Mesures d'application de la loi Electorale non disponible par la CENI ;
- CENI invitée à les publier.

## **II. CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS À RÉALISER PAR LA CENI**

### *De la conception, de l'impression et de la commande des bulletins de vote*

- Retard dans la conception des maquettes de bulletin de vote ;
- Impression et commande de bulletins de vote pour 11 candidats à l'élection présidentielle ;
- Plus de **4.000** tonnes de bulletins de vote de **19.010** candidats à la députation nationale pour **32.024.640** Electeurs enrôlés ;
- Format natte ou syllabus des bulletins de vote ;
- Difficile d'imprimer ces bulletins de vote et les déployer à temps réel dans toutes les zones du pays ;
- Tenir compte des défis logistiques et des aléas techniques qui risquent de porter un coup dur à la tenue des élections à la date du 28 novembre 2011.

### *De la commande et du déploiement des urnes*

- Retards dans la fabrication et déploiement des urnes ;
- Problèmes logistiques de fabrication des urnes à temps réel par la firme allemande ;
- Délocalisation de la firme allemande vers la Chine pour la production des urnes ;
- Le prestataire chinois doit faire face à des difficultés logistiques pour fournir les urnes à temps réel.

### III. TEMPS MIS PAR UN ELECTEURS DANS UN BUREAU DE VOTE

- **62.000** Bureaux de vote
- **32.024.640** Electeurs Enrôlés
- **516** Electeurs par Bureaux de vote (32.024.640 Electeurs : 62.000 Bureaux de vote = 516 Electeur)
- **3** minutes : temps mis par un Electeur dans un Bureau de vote selon le standard international ;
- **7** minutes au minimum pour un électeur congolais, souvent analphabète qui aura à faire à des bulletins de vote natte ou syllabus ;
- Minimum du temps mis par un électeur congolais dans un B.V égal à :  
*7 min x 516 électeurs par BV*  
*Ça donne : 3.612 minutes*  
*3.612' : 60' = 60,2 heures*  
*60 heures 2 min. : 24 heures = 2 jours et 12 heures*
- CENI prévoit le déroulement du scrutin pendant un jour, de 7H30' à l'ouverture des Bureaux de vote et à 17h30', clôture des Bureau de vote ;
- Réellement, il faudrait tenir les scrutins pendant 2 jours et 12heures pour l'ouverture et la fermeture des Bureaux de vote ;
- Irréaliste au regard des dispositions légales ;
- Augmenter le nombre des Bureaux de vote pour éviter des longues queues et des tensions.

### IV. ANALYSE COMPARÉE DES CAS DE DEUX CYCLES ÉLECTORAUX 2005-2006 ET 2011-2013

<b>Cycle électoral 2005-2006</b> <b>CEI</b> (Commission Electorale Indépendante)	<b>Cycle électoral 2011-2013</b> <b>CENI</b> (Commission Electorale Nationale Indépen.)
<p>Electeur : <b>25.712.552</b></p> <p>Candidats • <b>33</b> à l'élection présidentielle</p> <p>• <b>9.709</b> : députation nationale pour <b>500</b> sièges</p> <p>Bureaux de vote : <b>50.045</b></p> <p><b>Centre de compilation des résultats : 2.528</b></p> <p>Matériel électoral : <b>4.500</b> tonnes</p> <p><b>Bulletins de vote</b></p> <p>Pour - <b>25.712.552</b> électeurs            - <b>50.045</b> Bureaux de vote            - <b>12.175</b> candidats            - <b>1.500</b> tonnes            - <b>4</b> imprimeries sud-africaines            - Durée impression : Trois mois</p> <p><b>Partis politiques</b></p> <p>- <b>288</b> enregistrés            - <b>203</b> ont présenté des candidats            - Tous les partis ont signé le Code de bonne conduite</p> <p>Témoins des partis politiques dans le bureau de vote pour <b>2</b> candidats à l'élection présidentielle : <b>559.500</b></p> <p><b>Sécurisation du processus électoral</b></p> <p>- <b>52.000</b> agents de la Police nationale formés et déployés</p> <p>- Plan de sécurisation du processus</p>	<p>Electeurs : <b>32.024.640</b></p> <p>Candidats • <b>11</b> à l'élection présidentielle pour un seul siège</p> <p>• <b>19.010</b> à la députation nationale pour <b>500</b> sièges</p> <p>Bureaux de vote : <b>62.000</b></p> <p><b>Centre de compilation des résultats : 168</b></p> <p>Matériel électoral : <b>800</b> tonnes</p> <p><b>Bulletins de vote</b></p> <p>Pour - <b>32.024.640</b> électeurs            - <b>62.000</b> Bureaux de vote            - <b>19.021</b> candidats            - --            - Non encore commandés (pas d'information officielle disponible)            - Durée : inconnue</p> <p><b>Partis politiques</b></p> <p>- <b>428</b> enregistrés</p> <p>- Signature partielle du Code de bonne conduite par quelques partis politiques</p> <p>Témoins : --</p> <p><b>Sécurisation du processus électoral</b></p> <p>- Peu d'information</p> <p>- Budget inconnu</p> <p>- Plan de sécurisation global du</p>

électoral doté d'un budget disponible	processus électoral en gestation
<b>Gestion du contentieux électoral</b>	<b>Gestion du contentieux électoral</b>
- Nombre important de juges électoraux recyclés au droit électoral	- Au total <b>8</b> juges seulement à la CSJ
- Expertise disponible en matière électorale	- Non renforcement des capacités des juges au droit électoral
- <b>248</b> requêtes en contestation des résultats électoraux enregistrés à la Cour suprême de justice au 6 février 2007	- Carence des juges électoraux à la Cour suprême de justice
	- Mise en retraite des juges électoraux

## **V. DÉFIS LOGISTIQUES, TECHNIQUES, POLITIQUES, JUDICIAIRES ET SÉCURITAIRES À LA TENUE DES ÉLECTIONS TRANSPARENTES ET APAISÉES LE 28 NOVEMBRE 2011**

- Les retards s'accumulent dans la préparation et l'organisation du scrutin présidentiel et législatif national du 28 novembre 2011
- Signaux inquiétants dans le chef des différents prestataires logistiques pour respecter les délais (fabrication des urnes et impression des bulletins de vote) ;
- Equation difficile d'assurer à temps réel la conception, l'impression des bulletins de vote pour 19.010 candidats et leur déploiement à temps réel dans toutes les zones même les plus reculées de la RDC ;
- ;
- Faible consensus politique, climat permanent de suspicion constituent une grande menace contre le nouveau cycle électoral 2011-2013 ;
- Méfiance vis-à-vis du juge électoral ;
- Climat de la recrudescence de l'intolérance politique et de résurgence permanente d'insécurité.
- Interdictions non justifiées des manifestations publiques pacifiques
- Manque de professionnalisme de la police qui recourt à l'usage excessif de la force pour empêcher les manifestations politiques

## **VI. ACCROÎTRE LA CONFIANCE ET L'EFFICACITÉ DE LA CENI**

- Encourager et aider la CENI à maîtriser la planification et l'exécution à temps réel du chronogramme des opérations électorales ;
  - Inviter la CENI à arracher son indépendance vis-à-vis des acteurs politiques ;
  - Contribuer au renforcement de l'intégrité morale, de la force de caractère ou de la forte personnalité du président de la CENI et de certains membres du Bureau ;
  - Ils doivent travailler autour des trois dimensions ci-après pour la transparence et la crédibilité du processus électoral :
    - 50%** dimension technique
    - 30%** dimension politique
    - 20%** dimension personnelle
- Restaurer le capital confiance dans le chef de la CENI et des autres parties prenantes au processus électoral.
  - Introduire sans faille les facteurs correctifs à chaque étape de l'exécution du chronogramme des opérations électorales.

## **VII. CADRE DE CONCERTATION**

- Nécessité d'un dialogue régulier, franc et sincère sur les étapes, les progrès et obstacles du processus électoral et sur les règles de jeu en matière électorale entre la CENI, les Partis politiques et la Société Civile.
- A cet effet, nécessité pour la CENI de créer un mécanisme formel de consultation permanente avec toutes les parties prenantes au processus électoral.
- CENI invitée à formaliser le cadre de concertation avec la société civile

## **VIII. CONCLUSION**

A moins d'un mois et demi de la tenue des élections Présidentielle et législatives nationale, nous sommes préoccupés par certains signaux inquiétants sur la capacité de la CENI à maîtriser les défis logistique, technique, politique et sécuritaire pouvant faciliter le respect de l'échéance électorale du 28 novembre 2011.

C'est ainsi que nous invitons et encourageons la CENI à engager un débat national sur les retards qui s'accumulent dans la préparation, l'organisation et l'exécution du chronogramme des opérations électorales et sur les risques que ces retards font peser sur la tenue des scrutins du 28 novembre 2011.

Nous recommandons à la CENI de créer les conditions pour renforcer et poursuivre le dialogue régulier, sincère et franc avec les partis politiques et la société civile pour la consolidation du consensus électoral.

Le Code de Bonne Conduite des partis politiques mérite d'être signé par tous. Ainsi la CENI et les Parties Prenantes au Processus Electoral doivent maîtriser tous les Paramètres logistique, technique, financier, politique et sécuritaire pour la Sauvegarde de la Paix, de la Sécurité pour la tenue des Elections Transparentes et Apaisées le 28 Novembre 2011.

Fait à Kinshasa, le 14 octobre 2011

Pour AETA,

**Jérôme BONSO**

Secrétaire Permanent/AETA

Président/LINELIT

**Gérard BISAMBO**

Secrétaire Exécutif/AETA

Coordonnateur/RECIC

**Grâce LULA**

Secrétaire Permanente

Adjointe/AETA

LIFDED